

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2159

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 27

À la première phrase de l'alinéa 6, après la dernière occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« bénéficiant de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.